

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC



REGIE DE L'EAU
O . 2 . V . C . M . B .

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2023

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....	2
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	2
2. GESTION DES ABONNÉS	2
2.1 NOMBRE D'ABONNES	2
2.2 INSTRUCTION DU VOLET EAU POTABLE DES DEMANDES D'URBANISME.....	2
2.3 REGLEMENT D'EAU POTABLE	3
CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
3. EAU BRUTES	4
3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	4
4. EAUX TRAITEES	5
4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE....	5
4.2 PRODUCTION	6
4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE.....	8
4.4 AUTRES VOLUMES.....	8
4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE	8
5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	9
6. INTERVENTIONS 2022	9
6.1 TRAVAUX	9
6.2 ENTRETIEN	10
CHAPITRE V : INDICATEURS FINANCIERS.....	11
7. MODALITES DE TARIFICATION	11
8. FACTURE D'EAU TYPE	11
9. TARIFS ANNEXES.....	12
10. RECETTES	12
11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	12
12. RESULTAT GLOBAL.....	13
CHAPITRE VI : INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	14
13. QUALITE DE L'EAU.....	14
14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	15
15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU.....	17
15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	17
15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES.....	17
15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU	17
15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	18
15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES	18
16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	19

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC (CCVCMB) s'est dotée de la compétence relative à l'eau potable au 1^{er} janvier 2017 avec la **Régie de l'Eau de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (O2VCMB)**.

La CCVCMB regroupe 4 communes (Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz et Vallorcine) comptant **13 623 habitants**.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCVCMB a opté pour un **mode de gestion mixte** avec la régie communautaire O2VCMB à autonomie financière et un contrat d'exploitation conclu avec la société SUEZ pour l'exploitation des réseaux de production et de distribution d'eau potable. Contrat qui a été renouvelé le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 6 ans avec possibilité de reconduction de deux fois un an.

Le prestataire SUEZ assure :

- La production et le traitement de l'eau potable,
- La distribution publique d'eau potable,
- La surveillance et l'entretien du réseau et des installations annexes,
- Le suivi et le maintien de la qualité de l'eau distribuée,
- La vidange, le nettoyage et la désinfection des réservoirs.

La régie O2VCMB assure la gestion clientèle, la facturation, la prestation de maîtrise d'œuvre, la réalisation des travaux et la programmation des investissements à réaliser.

Les usagers du service sont reçus téléphoniquement et physiquement au bureau des Houches et sur celui de Chamonix. En dehors des heures d'ouvertures de l'accueil, le service d'urgence est réalisé 24H sur 24H par des agents SUEZ.

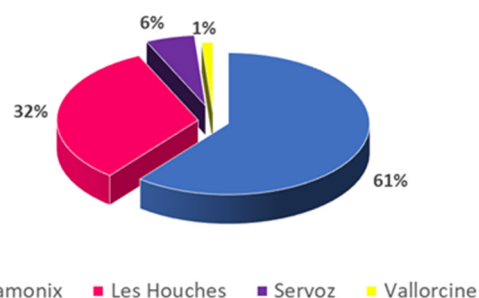
2. GESTION DES ABONNÉS

2.1 NOMBRE D'ABONNES

Le service public d'eau potable dessert **10 983 branchements** au 31/12/2023 répartis en 20 094 abonnements sur l'ensemble des 4 communes :

Nouveaux Branchement eau 2023			
Commune	2022		2023
Chamonix	6 624	41	6 665
Les Houches	3 533	28	3 561
Servoz	611	3	614
Vallorcine	140	3	143
TOTAL	10 908	75	10 983

répartition par communes des branchements eau en 2023



2.2 INSTRUCTION DU VOLET EAU POTABLE DES DEMANDES D'URBANISME

Sur 2022, les volets eau potable de 413 documents d'urbanisme ont été instruits par la régie O2VCMB.

Avis Eau potable sur documents d'urbanisme					
Commune	2019	2020	2021	2022	2023
Chamonix	154	130	260	219	74
Les Houches	176	130	150	132	112
Servoz	16	16	33	35	12
Vallorcine	14	12	14	27	9
TOTAL	360	288	467*	413*	207

** y compris les avis envoyés plusieurs fois lors de demandes de pièces complémentaires*

2.3 REGLEMENT D'EAU POTABLE

Le règlement du service intercommunal d'eau potable a été validé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc le 27 septembre 2021.

Il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'eau potable, les relations entre l'exploitant et l'abonné du service et les obligations de la collectivité et des usagers en matière d'entretien et de contrôle des équipements concernés.

CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

3. EAU BRUTES

3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Le territoire communautaire comptabilise 20 sites :

Communes	Sites de la Ressource
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Lac de Charamillon
Chamonix-Mont-Blanc	Captage des Iles
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Betty
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Caiset
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Chapeau
Chamonix-Mont-Blanc	Captage de Nant Provent
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Tunnel de Montroc
Chamonix-Mont-Blanc	Forage de la Joux
Chamonix-Mont-Blanc	Forage UV des Chosalets
Les Houches	Captage de Coupeau
Les Houches	Captage de Fontaine
Les Houches	Captage de l'Arpettaz
Les Houches	Captage des Bouchards
Les Houches	Captage du Terrain
Les Houches	Captage de Thovex
Les Houches	Forage de Clairetemps
Servoz	Captage des Gaillants
Servoz	Captage de Betton
Vallorcine	Captage du Barbot
Vallorcine	Captage de Plan d'Envers

À noter que s'agissant de la commune de Vallorcine, l'alimentation en eau potable du réseau public est assurée par deux ASA (Associations Syndicales Autorisées). L'utilisation de ces ressources se fait par le biais de conventions de superposition entre les ASA et la Communauté de Communes.

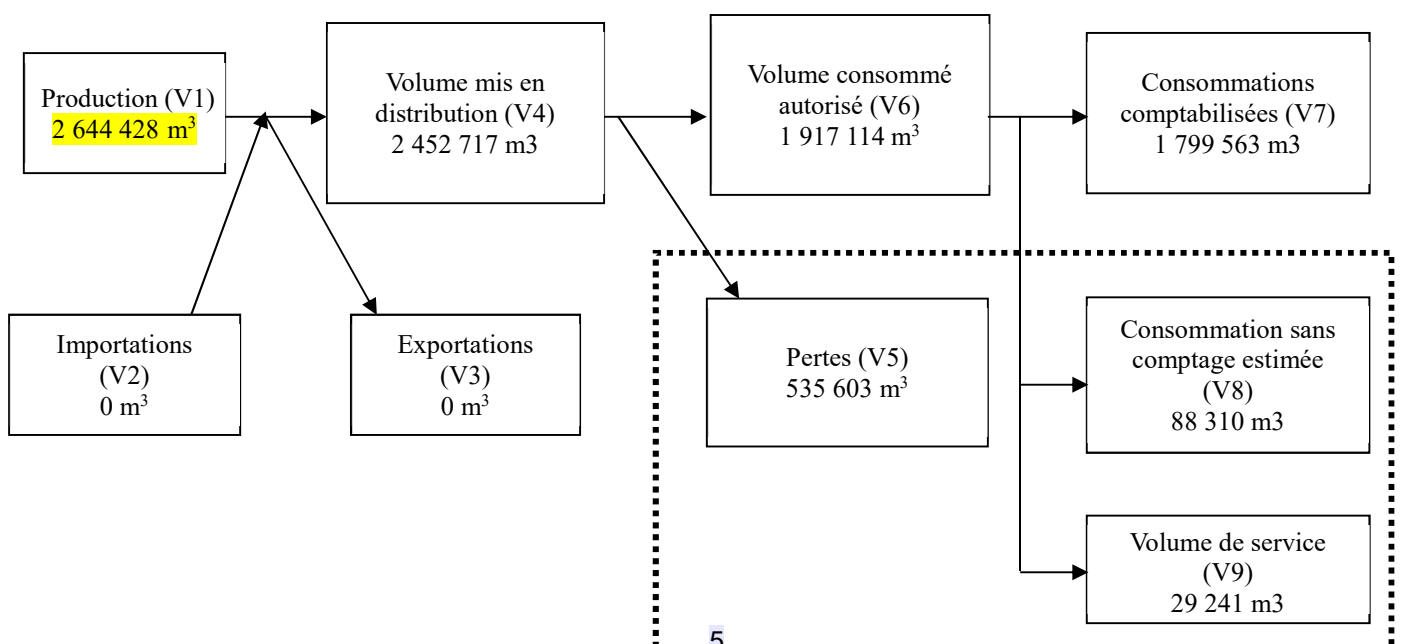
Le service public d'eau potable a prélevé **3 086 856 m³** en 2023 contre **2 757 458 m³** pour l'exercice 2022 soit 14%.

Ressource et implantation	Volume prélevé en 2020 en m3	Volume prélevé e 2021 en m3	Volume prélevé 2022 en m3	Volume prélevé 2023 en m3	Evolution
Captage Le Chapeau	700 127	597 638	532 169	795 831	50%
Captage Le Nant Provent	163 061	154 315	155 343	145 717	-6%
Captage Les Chosalets n°1	109 675	23 796	48 806	65 821	35%
Captage Le Betty	22 343	2 272	29 344	111	
Captage Les Iles / la Joux	1 117 965	710 220	817 515	813 500	NS
Captages de Charamillon / Le Caiset / MontRoc	516 462	445 563	276 004	324 959	18%
Captage du pompage de Clair Temps	162 965	59 241	85 289	38 614	-55%
Captage de Thovex	328 516	561 807	399 058	516 070	29%
Captages de l'Arpette / Terrain	90 501	90 059	59 557	113 857	91%
Captage de la Fontaine	23 762	18 488	23 155	22 241	-4%
Captage des Bouchards	35 353	48 496	52 184	46 734	-10%
Captage de Coupeau	19 853	17 012	15 228	13 588	-11%
Captage de Betton	105 890	52 833	82 634	63 805	-23%
Captage des Gaillands	66 488	93 399	85 832	62 513	-27%
Captage du Tunnel	0	0	0	0	
Captage de Barbot	59 965	51 908	15 487	7 409	-52%
Captage de Plan Envers	12 654	14 659	28 742	56 114	95%
Total	3 535 580	2 941 706	2 706 347	3 086 884	14%

Le trop plein du captage du Thovex, est mesuré depuis 2023, ce qui explique l'augmentation des volumes mesurés entre 2022 et 2023. L'augmentation du volume prélevé au niveau du captage du chapeau s'explique par panne de compteur au niveau du captage.

4. EAUX TRAITEES

4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE



PRODUCTION

Le territoire communautaire comptabilise 26 réservoirs (29 cuves). Il s'agit exclusivement de réservoirs au sol, pour une capacité totale de 13 000 m³. Les altitudes varient de 850 à 1 610 mètres.

Communes	Sites du Réservoir	Volume utile (m ³)
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de Bois Prin	350
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de la Rosiere	1 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de Trelechamps	200
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Moussoux	220
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Nants	210
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Pelerins	1 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Tines	4 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Lavancher	300
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Mont	330
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Tour	210
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir pompage de la Mollard	350
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir pompage UV du Pont Boveray	210
Les Houches	Réservoir Fontaine les Houches	1 000
Les Houches	Réservoir captage de Coupeau (3)	50
Les Houches	Réservoir de Coupeau (2)	40
Les Houches	Réservoir de Maison Neuve	600
Les Houches	Réservoir des Bouchards	600
Les Houches	Réservoir du Chante	600
Les Houches	Réservoir du Pont	1000
Les Houches	Réservoir Montvauthier	50
Les Houches	Réservoir pompage les Gublins	1 000
Servoz	Réservoir de la Cote	25
Servoz	Réservoir du Mont-Servoz	100
Servoz	Réservoir du Reposoir	300
Vallorcine	Réservoir du Couteray	400
Vallorcine	Réservoir Plan d'Envers	600

A noter que le territoire totalise également 8 réservoirs de propriété syndicale (Associations Syndicales Autorisées sur la commune de Vallorcine) pour un volume de stockage total d'environ 75 m³, qui n'entrent pas dans le champ d'intervention de la CCVCMB

Le territoire communautaire comptabilise les installations de pompage / relevage suivantes :

Communes	Sites	Débit nominal (m ³ /h)
Chamonix-Mont-Blanc	Accélérateur Les Pélerins	80

Chamonix-Mont-Blanc	Pompage du Betty	3 pompes : 15 m3/h, 30 m3 ou 60 m3/h
Communes	Sites	Débit nominal (m3/h)
Chamonix-Mont-Blanc	Pompage le Mont	30
Les Houches	Pompage Coupeau (capacité 20 m3)	2 pompes : 20 m3/h
Les Houches	Pompage Montvauthier	60
Les Houches	Réservoir pompage de Clairtemps	3 pompes : 250 m3/h
Les Houches	Surpresseur les Granges	60
Vallorcine	Surpresseur des Biolles	60

Le territoire communautaire compte 7 unités de désinfection de l'eau potable, de type Chlore gazeux (6 au niveau de réservoirs et 1 au niveau de station de pompage) et 11 unités de désinfection par ultra-violets.

2 470 937 m³ d'eau potable ont été mis en distribution pour l'exercice 2023 (2 471 588 m3 pour l'exercice 2022 ce qui représente -3,7% par rapport à 2022). **Le volume produits est proratisé à 365j sur le rapport final.**

	Volumes produits 2020	Volumes produits 2021	Volumes produits 2022	Volumes produits 2023
Réservoir LE TOUR Distribution	29 527	26 418	28 807	30 420
Réservoir LE TOUR Adduction par distribution	0	1	22	6
Réservoir TRELECHAMP Distribution	18 137	18 251	11 471	10 087
Réservoir TRELECHAMP Adduction par distribution	7	19	57	14
RESEAU LE TOUR -TRELECHAMP	47 671	44 689	40 357	40 527
Réservoir Le PONT BOVERAY Départ Argentière	140 806	120 616	112 773	120 004
Forage F1 LES CHOSALETs Départ Argentière	110 887	26 232	48 071	66 366
RESEAU ARGENTIERE	251 693	146 848	160 790	
Réservoir LE LAVANCHER Distribution	24 770	18 149	19 979	19 130
RESEAU LE LAVANCHER	24 770	18 149	19 979	
Réservoir LES TINES Distribution	1 402 865	1 224 131,72	1 387 108	1 384 937
Station de pompage LE BETTY	22 590	2 272	29 234	112
Réservoir LE BOIS PRIN purge CR 15	0	0	0	0
Réservoir LES PELERINS Adduction par distribution	170	1,96	163	13
RESEAU PRINCIPAL	1 425 625	1 226 406	1 416 505	1 385 062
Réservoir LES PELERINS Distribution	149 730	155 392	153 722	147 255
RESEAU LES PELERINS	149 730	155 392	153 722	147 255
TOTAL CHAMONIX MONT-BLANC	1 899 489	1 591 484,05	1 791 353	1 778 344
Réservoir DE LA COTE distribution	105 890	52 841	82 408	63 251
Réservoir LE MONT Adduction	66 487	104 986	85 597	62 685
TOTAL SERVOZ	172 377	157 827	168 005	125 936

Pompage Clairtemps distribution	162 965	62 195	83 910	35 295
	Volumes produits 2020	Volumes produits 2021	Volumes produits 2022	Volumes produits 2023
Réservoir LE CHANTE distribution	16 732	16 057	19 777	23 682
Trop plein réservoir LE CHANTE	159 366	343 320	268 548	301 812
Captage COUPEAU 3	83 740	17 156	14 982	13 663
Réservoir VAUDAGNE	35 463	38 067	43 501	35 521
Réservoir FONTAINE distribution	22 017	18 536	22 781	22 364
Réservoir MAISON NEUVE Distribution	26 269	27 828	32 953	40 132
Vente Neige de culture	28 054	9 506	9 800	20 439
Surverse TP réservoir du pont - estimatif	9 585	9 769	9 860	10 000
TOTAL LES HOUCHES	544 191	503 886	466 792	502 808
Distribution communale Réservoir Couteray	52 227	51 908	15 445	7 426
Distribution communale Réservoir Plan Envers	12 654	14 659	29 964	56 423
TOTAL VALLORCINE	64 881	66 567	45 409	63 849
TOTAL	2 680 938 m3	2 319 764 m3	2 471 558	2 470 937

4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

Acheteurs	Volumes vendus en 2020 en m ³	Volumes vendus En 2021 en m ³	Volumes vendus En 2022 en m ³	Volumes vendus En 2023 en m ³	Variation en %
Total vendu aux abonnés (V7)	1 783 358	1 656 228	1 854 641	1 799 563	-3%

NOTA > Le volume dédié à la neige de culture pour la commune des Houches, pour l'année 2023 est de **20 439 m³** contre 2022 est de 8 078 m³ . (Kandar + Tourchet)

4.4 AUTRES VOLUMES

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Exercice 2022 en m ³ /an	Exercice 2022 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	94 706	99 456	88 250	88 310	Stable
Volume de service (V9)	34 826	26 956	28 963	29 241	Stable

4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Exercice 2022 en m ³ /an	Exercice 2023 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	1 912 890	1 782 640	1 971 854	1 917 114	-2.8%

Les volumes consommés autorisés V6 correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés V7 (volumes vendus) : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrévés.
- Volumes consommés sans comptage V8 : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- Volumes de service du réseau V9 : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **219 km** au 31/12/2023

6. INTERVENTIONS 2023

6.1 TRAVAUX

Les travaux réalisés en 2023 sont présentés ci-dessous :

Le taux de renouvellement est de 0.15% contre 1.23% en 2022

Travaux d'investissement réalisés en 2023 en eau	
SECTEUR CHAMONIX	211 000 €
Tvx étanchéité réservoir AEP des Nants	50 000 €
Tvx réhabilitation réseau ch des Revets (60 ml) - vielle canalisation à renforcer car dessert bcp de nvx branchements - dans le continuité des enrobés rte des Lacs Fred pour repérer les 2 brchts	56 000 €
Tvx ch du Crozat Lavancher (extension de 60 ml + reprise 2 branchements pour remplacer vieux branchements)	45 000 €
Tvx bouclage chemin du mauvais pas (Lavancher) 60 ml de diam 150mm à prévoir pour bouclage en vue de supprimer un tronçon sous propriétés privées Fred pour les brchts	40 000 €
Tvx captage du Chapeau alimente les Tines + étude sécurité accès captage	20 000 €
SECTEUR HOUCHES	145 000 €
FIN TRVX de compteur et réducteur de pression et réservoir du PONT RAR et avenant en cours	25 000 €
Tvx sécurisation canalisation adduction Thovex captage Chanté (150ml réseau en acier et risque d'avalanche)	120 000 €
SECTEUR VALLORCINE	185 000 €
Tvx branchement électrique local surpresseur (RAR) branchement elect fait marché notifié (MARIAZ-hydrolac- SUEZ) Moe profils études	180 000 €
Tvx surpresseur Chef Lieu par le réservoir de Plan Envers (compléments à l'engagement de 2022)	5 000 €
SECTEUR SERVOZ	5 000 €
Tvx pour mise en place compteurs bassins 1	5 000 €
	546 000 €

Nombre de réponses aux DT et aux DICT				
Type de réponses	2020	2021	2022	2023
DICT	212	219	320	358
DT	225	113	266	258
DT / DICT conjointe	252	208	264	408
Total	689	540	850	1024

6.2 ENTRETIEN

Les opérations d'entretien réalisées en 2023 sont présentées dans le tableau suivant.

Les interventions sur le réseau (réparations, branchement, compteurs.) sont passés de 3 205 à 2 486 soit une baisse de 23 %

Recherche active de fuites					
	2020	2021	2022	2023	Variation
Nombres de fuites détectées	10	13	13	9	-30.8%
Indice Linéaire de Pertes	9,01	6,7	7,05	6,67	

CHAPITRE V : INDICATEURS FINANCIERS

7. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Commune	Tarifs	Au 01/08/2021	Au 01/08/2022	Au 01/08/2023	
CHAMONIX	Part fixe (€ HT/an)	105 €	101.88 €	98.75 €	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0.29	0.38	0.47
		Tranche > 110 m ³	1.18	1.26	1.34
LES HOUCHES	Part fixe (€ HT/an)	95,00	93.13	91.25	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0,46	0.53	0.60
		Tranche > 110 m ³	1,72	1.73	1.74
SERVOZ	Part fixe (€ HT/an)	90	88.75	87.5	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0.42	0.49	0.57
		Tranche > 110 m ³	1.65	1.67	1.69
VALLORCINE	Part fixe (€ HT/an)	74	74.75	75.50	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0.54	0.6	0.66
		Tranche > 110 m ³	1.70	1.71	1.73
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %	5,5 %	
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,08 €/m ³	0,08 €/m ³	0,08 €/m ³	
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €/m ³	0,28 €/m ³	0,28 €/m ³	

8. FACTURE D'EAU TYPE

La période de facturation est annuelle du 1^{er} août au 31 juillet.

Pour les particuliers deux factures par an sont émises sur la période :

- Une facture d'acompte au mois d'avril (consommation estimée),
- Une facture de solde au mois d'août (consommation réelle avec relève des compteurs).

Les tarifs applicables 01/08/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Commune	EAU	
	Prix 01/08/2022	Prix 01/08/2023
	En € HT/m ³ pour 120 m ³	En € HT/m ³ pour 120 m ³
Chamonix	1,30 €	1,37 €
Les Houches	1,40 €	1,46 €
Servoz	1,32 €	1,39 €
Vallorcine	1,31 €	1,38 €

Les volumes facturés au titre de l'année 2023 sont de **1 703 989 m³/an** soit une baisse de 0,5% par rapport à 2022

9. TARIFS ANNEXES

Les tarifs spécifiques d'abonnement et de fourniture d'eau potable applicables à certaines catégories d'abonnés (agriculteurs, industriels, gros consommateurs...) et les tarifs des prestations du service de l'eau (accès à l'eau, ouverture de vannes, jaugeage compteur...) ont subi une augmentation de 3%.

10. RECETTES

Recettes de la collectivité :

	Exercice 2022 En € TTC			Exercice 2023 En € TTC		
	Encaissés	Montant impayés	Taux impayés	Encaissés	Montant impayés	Taux impayés
Recettes de facturation O2VCMB (70111)	3 244 306 €		5.8%	3 291 363 €	92 923 €	2,58%
Autres recettes O2VCMB (autres ventes d'eau, ports et frais accessoires, travaux...)						
<i>Ports et frais accessoires facturés (7085)</i>	17 466 €			16 739 €	0	
<i>Travaux (704)</i>	175 640 €			78 893 €	0	
<i>Autres prestations (7068)</i>				5 863 €	0	
<i>Autres ventes d'eau (70118)</i>	90 836 €			99 923 €	0	
<i>Redevance pollution (701241)</i>	455 850€		6.6%	438 405 €	0	
<i>Redevance préservation (70128)</i>	133 341 €		6.9%	129 920 €	0	
<i>Redevance modernisation (706121)</i>	269 468 €		6.2%	247 437 €	0	
Total des recettes	4 387 389 €		5.9%	4 308 546 €	92 923 €	2.6%

Le taux d'impayés en 2021 était de 4.36% en 2022 5,8% et en 2023 de 92 923 € 2,58%

11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evol. 23/22
Produits des services 70	4 162 505	4 806 304	4 308 546	'- 11,5%
Autres produits de gestion courante 75	27 486	308 778	1 925	NS
Produits exceptionnels 77	9 363	-108 013	730	NS
Total des Recettes réelles de fonctionnement	4 199 354 €	5 007 070 €	4 311 201 €	-13,9%

Les principales recettes de fonctionnement proviennent de la vente d'eau aux abonnés qui ont diminuées en 2023 (1 799 563 contre 1 854 641 m3 contre en 2022).

Liste et montants financiers des travaux réalisés en 2022 :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evol. 23/22
Total des dépenses d'équipement	1 130 578	1 894 063	940 720	-49%
Remboursement capital emprunts 16	163 516	162 327	162 042	NS
Autres immobilisations financières 27	0	0		0%
Total des Dépenses réelles d'investissement	1 294 094	2 056 390	1 102 762	-46.3%

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evol. 23/22
Subvention d'investissement 13	35 771	97 288	0	
Emprunts 16	0	0	0	0%
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	108 844	972 016	1 216 213	25%
Autres immobilisations financières 27	0	0	0	0%
Total des Recettes réelles d'investissement	144 615	1 069 304	1 216 213	25%

Les recettes d'investissement ont fortement augmenté du fait de l'excédent de fonctionnement important en 2023

12. RESULTAT GLOBAL

AFFECTATION SUR 2024		CA 2023
Affectation du déficit/excédent d'investissement (001)	(i)	80 324,51
Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement (1068)	(N)	361 719,05
Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement (002)	(O) = (E) - (N)	1 541 613,11

CHAPITRE VI : INDICATEURS DE PERFORMANCE

13. QUALITE DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2023	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2023
Microbiologie	141	1	143	4
Paramètres physico-chimiques	156	3	158	3

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité Exercice 2020	Taux de conformité Exercice 2021	Taux de conformité Exercice 2022	Taux de conformité Exercice 2023
Microbiologie (P101.1)	97%	97.7%	99.3%	97.2%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	98,2%	97.7%	98.1%	98.1%

Le tableau ci-dessus contient les indicateurs représentant les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie.

Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les non-conformités microbiologiques :

Les non-conformités n'ont pas entraîné de restrictions d'usage de l'eau distribuée. L'exploitant a immédiatement effectué une désinfection par choc chlore et une analyse de contrôle a été réalisée.

- ✓ Argentière : le 01/06/2023 avec 2 E coli et 1 entérocoque et le 05/09/2023 avec 14 E coli et 5 entérocoques
- ✓ Servoz secteur Le Mont le 13/11/2023 avec 2 E coli et 1 entérocoque

Les dépassements sur les paramètres physico-chimiques sont essentiellement dus à des dépassements sur le paramètre arsenic uniquement sur le secteur de Vallorcine. Le traitement par dilution a été mis en date du 10 décembre 2023.

14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98,5%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	99,22%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	Non	5
TOTAL	120	-	120

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour l'année 2023 est de **120** (120 en 2023).

15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU

15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2022
Rendement du réseau	73,1 %	76.85%	77.8%	78.1%
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	24,6	22,30	24,5	24
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau	69.92%	69.59%	69.93%	69.93%

Pour l'exercice 2023, le rendement de réseau de 78,1% reste au-dessus du rendement Grenelle 2 (qui est de 69.93%) et augmente de 0.3 pts par rapport à 2022.

La comptabilisation des volumes distribués associée aux campagnes de recherches de fuites explique cette augmentation du rendement de réseau en 2023.

15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2023, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **1.47 m³/j/km**.

15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2023, l'indice linéaire des pertes est de **6.67 m³/j/km** (7.2 en 2020).

15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire renouvelé en km	2.548	0.88	1.903	1.057	0.79	2.7	0.40

Au cours des 5 dernières années, **6.85 km** de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,62%**

15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2022, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **79,7%** (79.7% en 2022).

Quasiment tous les captages de la CCVCMB ont un indice de 80% ce qui correspond à un arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains du périmètre immédiat acquis, servitudes mise en place, travaux terminés).

Pour les captages du Betton et des Gaillands à Servoz, la CCVCMB n'est pas encore propriétaire des périmètres de protection immédiat (DUP prolongée jusqu'en 2023).

Seuls les captages de Vallorcine (Barbot et Plan Envers) sont à 40%. En effet, du fait de la propriété des périmètres immédiats aux ASA du Couteray et de Plan Envers, la DUP n'a pour l'instant pas pu aller à son terme. L'hydrogéologue agréé est envoyé son pré rapport et demande des investigations complémentaires (traçage) pour 2024.

16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2023
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 623
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³] en moyenne sur la CCVCMB	1,84
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	97,2%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98,1%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	78,1%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,47
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	6,67
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	79,7%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0